

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Plan Inclus'IF 2030 : 3 000 nouvelles façons d'aider les personnes en situation de handicap en Île-de-France**

L'Agence régionale de santé Île-de-France a créé un nouveau plan en octobre 2023.

Ce plan s'appelle Inclus'IF 2030.

D'ici fin 2024, ce plan va créer 3000 nouvelles solutions pour aider les personnes en situation de handicap.

Beaucoup de personnes travaillent ensemble pour ce plan :

- L'Agence Régionale de Santé  
L'Agence régionale de santé s'appelle aussi ARS
- Les Conseils Départementaux
- Les rectorats qui s'occupent des écoles
- Les associations qui aident les personnes en situation de handicap

Ce plan fait partie d'un grand projet pour toute la France.

Le Président de la République a parlé de ce projet en avril 2023.

Ce grand projet s'appelle le plan 50 000 solutions.

En octobre 2024, le directeur de l'ARS Île-de-France et les directeurs des agences départementales vont visiter les nouvelles solutions.

Ce sont des solutions pour aider les personnes en situation de handicap.

Ces solutions seront dans tous les départements d'Île-de-France.

Denis Robin, le directeur de l'Agence régionale de santé Île-de-France a visité l'Institut Le Val-Mandé.

Cet institut aide 29 nouveaux enfants et 18 adultes.

Ces aides sont financées par le plan Inclus'IF 2030.

Qu'est-ce que le plan Inclus'IF 2030 ?

C'est un plan qui va dépenser plus de 300 millions d'euros jusqu'en 2030.

Cet argent va permettre de créer des solutions pour les personnes en situation de handicap.

Le plan a été construit avec l'aide des personnes concernées et des élus locaux.

Un an après le lancement de ce plan, l'ARS Île-de-France a ouvert 2 136 nouvelles solutions :

- 1 382 pour les enfants
- 754 pour les adultes

20 % de ces solutions sont financées avec l'aide des conseils départementaux.

Avec d'autres plans, comme le plan Belgique, il y a maintenant plus de 3 000 solutions disponibles en 2024.

En 2024, l'ARS Île-de-France a multiplié par quatre le nombre de solutions par rapport aux années précédentes.

Avant, il y avait en moyenne 683 places créées par an entre 2018 et 2023.

Le 9 octobre 2024, il y a eu une table-ronde à l'Institut Le Val-Mandé.

Denis Robin a expliqué que ces nouvelles solutions vont aider plus de 3 000 personnes et leurs familles qui attendaient une aide.

La table-ronde a aussi réuni des représentants de l'Éducation nationale et des conseils départementaux.

Ils ont discuté des projets pour améliorer l'école inclusive et soutenir les familles. Grâce à ce plan, 250 nouveaux élèves en situation de handicap peuvent aller à l'école avec un meilleur accompagnement.

L'ARS Île-de-France veut que tous les enfants en situation de handicap puissent aller à l'école, dans des établissements spécialisés ou dans des écoles normales.

Le plan s'adresse surtout :

- Aux enfants et adultes avec des troubles du spectre autistique
- Aux personnes avec un handicap psychique
- Aux personnes polyhandicapées
- Aux personnes âgées qui ont besoin de soins

Des solutions pour aider les aidants sont également mises en place.

Concernant la santé, L'ARS Île-de-France va continuer à améliorer l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap.

Par exemple avec le service HandiConsult et d'autres services médicaux.

HandiConsult est un service pour aider les personnes handicapées à voir des médecins plus facilement.

Enfin le plan Plan Inclus'IF 2030 va lancer de nouveaux appels à projets pour :

- Des plateformes d'accompagnement
- Une plateforme pour enfants avec troubles du neurodéveloppement
- Une unité d'enseignement pour des enfants avec troubles du neurodéveloppement

Le plan Inclus'IF continuera jusqu'en 2030.

Il va créer encore plus de solutions adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.